

Accompagnement de la mise en œuvre des réformes vente 2022+ et des employé·e·s de commerce 2023

1 L'objectif

Les objectifs de l'accompagnement de la mise en œuvre pour les années 2023 à 2025 sont les suivants.

- Les responsables chargé·e·s du développement de l'école et les enseignant·e·s du lieu de formation école professionnelle et ainsi les personnes en charge dans les cantons, seront accompagné·e·s de manière ciblée dans le cadre de la mise en œuvre. Il est possible de répondre simplement les questions. Les questions actuelles sur la mise en œuvre au niveau de la conception des cours sont soutenues par des conférences dynamiques. Les responsables chargé·e·s du développement de l'école se rencontrent régulièrement pour échanger entre écoles.
- La mise en œuvre concrète sur le lieu de formation école professionnelle est démontrée aux responsables chargé·e·s du développement de l'école. Des exemples de bonnes pratiques sont partagés entre les écoles. Les obstacles relatifs aux documents de base et aux instruments de mise en œuvre nationaux sont étudiés et des mesures correspondantes sont déduites.

L'avantage pour le lieu de formation école professionnelle se vérifie, entre autres, par le fait que les enseignant·e·s sont impliqué·e·s activement dans le processus de changement et soutenu·e·s.

2 Les responsables de programme

Afin de pouvoir orienter les programmes en fonction des besoins de la pratique, un comité de programme est mis en place pour chacun des programmes. Ce comité de programme est chargé d'élaborer les contenus de l'offre.

Comité de programme commerce de détail

CSEPC domaine d'étude commerce de détail (Erich Mattes, Adrian Ruprecht, autres nominations encore en attente)

Comité de programme employé·e·s de commerce FIEe

CSEPC domaine d'étude employé·e·s de commerce (nominations encore en attente)

Comité de programme employé·e·s de commerce FIEc

CSEPC / CECS / ASEC (Marika Odermatt, Gabriel Willemin, Stefan Müller)

Si vous êtes intéressé-e par une participation active à un comité de programme, vous pouvez vous adresser directement à Esther Schönberger (esther.schoenberger@kvl.ch).

3 Le programme

L'accompagnement de la mise en œuvre s'adresse aux personnes sur le lieu de formation école professionnelle et aux responsables de la mise en œuvre dans les cantons. Les programmes sont réalisés de façon spécifique à la profession afin de pouvoir répondre aux besoins le plus précisément possible.

3.1 Commerce de détail

Le programme suivant est disponible pour les deux métiers du commerce de détail :

Quoi ?	Description	Quand ?	Pour qui ?
Point de contact central	Vous pouvez poser vos questions et faire part de vos préoccupations par e-mail. Vous aurez une réponse rapide. Les questions sont traitées et, en fonction de leur pertinence, mises à disposition dans la rubrique FAQ sur Konvink pour les responsables chargé-e-s du développement et les enseignant-e-s ou sur le portail d'information.	en cours	Recteurs et rectrices Responsables Chargé-e-s du développement de l'école
RP opérationnel ONC	En cas de questions sur la mise en œuvre de la part des responsables cantonaux de projet et des responsables de la mise en œuvre, l'équipe de projet opérationnelle de l'ONC est à disposition.	en cours	Responsables de la mise en œuvre cantons Responsables cantonaux de projet
Conférences dynamiques Focus sur le cours	Les questions actuelles concernant la conception des cours sont approfondies lors de conférences dynamiques.		
A et F - Si besoin également sur I	La méthodologie d'examen dans le cadre de la note d'expérience (réalisée par le groupe de travail)	12/22	Enseignant-e-s
Sont enregistrés en vidéo.	Travailler avec le portfolio sur le lieu de formation entreprise (réalisé par une entreprise de formation)	01/23	Enseignant-e-s
	D'autres thématiques sont élaborées avec le comité de programme	04. /08. /11. 23	Enseignant-e-s
Ateliers d'expérience Focus développement de l'école	Les questions sur le développement de l'école et un échange d'expériences à ce sujet figurent au centre de ces ateliers.		
A et F	Réunion de développement de l'école Présentation du programme 23	01/23	Responsables chargé-e-s du développement de l'école
	Réunion de printemps CSEPC	03/23	
	Réunion de développement de l'école Discussion des premiers résultats de la révision	06/23	Responsables chargé-e-s du développement de l'école
	Réunion d'automne CSEPC	09/23	

Dans le commerce de détail, lors du premier semestre 2023, une révision des principaux instruments de mise en œuvre est effectuée. Toutes les écoles professionnelles et les

responsables cantonaux de la mise en œuvre sont invités à y participer. Les bonnes pratiques sont échangées et des mesures d'optimisation sont transférées à chacune des commissions dans le système de contrôle (D+Q, CSFP, GDT cantons, organe responsable, consortium des fournisseurs de formation continue, etc.). Les principaux constats sont publiés sur le portail d'information « <https://la-reforme.ch/> ».

3.2 Employé-e-s de commerce FIEE

Le programme suivant est disponible pour les employé-e-s de commerce FIEE :

Quoi ?	Description	Quand ?	Pour qui ?
Point de contact central	Vous pouvez poser vos questions et faire part de vos préoccupations par e-mail. Vous aurez une réponse rapide. Les questions sont traitées et, en fonction de leur pertinence, mises à disposition dans la rubrique FAQ sur Konvink pour les responsables chargé-e-s du développement et les enseignant-e-s ou sur le portail d'information.	en cours	Recteurs et rectrices Responsables Chargé-e-s du développement de l'école
RP opérationnel ONC	En cas de questions sur la mise en œuvre de la part des responsables cantonaux de projet et des responsables de la mise en œuvre, l'équipe de projet opérationnelle de l'ONC est à disposition.	en cours	Responsables de la mise en œuvre cantons Responsables cantonaux de projet
Conférences dynamiques Focus sur le cours	Les questions actuelles concernant la conception des cours sont approfondies lors de conférences dynamiques.		
A et F - Si besoin également sur I	La méthodologie d'examen dans le cadre de la note d'expérience (réalisée par le groupe de travail)	12/22	Enseignant-e-s
Sont enregistrés en vidéo.	Travailler avec le portfolio sur le lieu de formation entreprise (réalisé par une entreprise de formation)	01/23	Enseignant-e-s
	D'autres thématiques sont élaborées avec le comité de programme	04. /08. /11. 23	Enseignant-e-s
Ateliers d'expérience Focus développement de l'école	Les questions sur le développement de l'école et un échange d'expériences à ce sujet figurent au centre de ces ateliers.		
A et F	Réunion de développement de l'école Présentation du programme 23	01/23	Responsables chargé-e-s du développement de l'école
	Réunion de printemps CSEPC	03/23	Membres de la CSEPC et autres groupes sur invitation
	Réunion d'automne CSEPC	09/23	Membres de la CSEPC et autres groupes sur invitation
	Réunion de développement de l'école Présentation du programme 24	11/23	Responsables chargé-e-s du développement de l'école

3.3 Employé-e-s de commerce FIEc

Le programme suivant est disponible pour les employé-e-s de commerce FIEc :

Quoi ?	Description	Quand ?	Pour qui ?
Point de contact central	Vous pouvez poser vos questions et faire part de vos préoccupations par e-mail. Vous aurez une réponse rapide. Les questions sont traitées et, en fonction de leur pertinence, mises à disposition dans la rubrique FAQ sur Konvink pour les responsables chargé-e-s du développement et les enseignant-e-s ou sur le portail d'information.	en cours	Recteurs et rectrices Responsables chargé-e-s du développement de l'école
RP opérationnel ONC	En cas de questions sur la mise en œuvre de la part des responsables cantonaux de projet et des responsables de la mise en œuvre, l'équipe de projet opérationnelle de l'ONC est à disposition.		Responsables de la mise en œuvre cantons Responsables cantonaux de projet
Conférences dynamiques Focus sur le cours	Les questions actuelles concernant la conception des cours sont approfondies lors de conférences dynamiques.		
A et F - Si besoin également sur I	La méthodologie d'examen dans le cadre de la note d'expérience (réalisée par le groupe de travail)	12/22	Enseignant-e-s
Sont enregistrés en vidéo.	Mise en œuvre des connaissances professionnelles à l'école professionnelle (unités d'exercice pratique - mandats pratiques scolaires)	01/23	Enseignant-e-s
	D'autres thématiques sont élaborées avec le comité de programme	04. /08. /11. 23	Enseignant-e-s
Ateliers d'expérience Focus développement de l'école	Les questions sur le développement de l'école et un échange d'expériences à ce sujet figurent au centre de ces ateliers.		
A et F	Réunion de développement de l'école Présentation du programme 23	01/23	Responsables chargé-e-s du développement de l'école
	Réunions CECS	à déterminer	Membres de la CECS et autres groupes sur invitation
	Réunions ASEC	à déterminer	Membres de l'ASEC et autres groupes sur invitation ou ouvertes à tou-te-s ?
	Réunion de développement de l'école Présentation du programme 24	11/23	Responsables chargé-e-s du développement de l'école

4 La procédure d'inscription

4.1 Coûts de participation

Les frais relatifs à la réalisation du programme sont pris en charge, d'une part, par le SEFRI, et d'autre part, par une participation des écoles professionnelles. Les cantons intéressés peuvent également demander une facturation par canton.

Sur demande des écoles professionnelles, la participation aux frais sera échelonnée en fonction du nombre de personnes en formation.

– EP jusqu'à	500 personnes en formation	1 000 CHF / an
– EP jusqu'à	800 personnes en formation	1 500 CHF / an
– EP jusqu'à	1 500 personnes en formation	2 000 CHF / an
– EP de plus de	1 500 personnes en formation	2 500 CHF / an

Le montant s'entend comme contribution par année. Il inclut le programme mentionné ci-dessus pour les recteurs et rectrices, les responsables chargé-e-s du développement de l'école et les enseignant-e-s.

Si vous avez des besoins spécifiques concernant la facturation, vous pouvez vous adresser à Katja Dannecker (dannecker@edk.ch) ou Petra Hämmerle (petra.haemmerle@ectaveo.ch).

4.2 L'inscription

Vous pouvez vous inscrire sur le site Web ectaveo.ch/inscription_mise_oeuvre/. La date limite d'inscription pour le programme 2023 (qui démarre fin 2022) est le 01/12/2022.

Pour toute question, vous pouvez vous adresser à Katja Dannecker (dannecker@edk.ch) ou Petra Hämmerle (petra.haemmerle@ectaveo.ch).